



# ACCES CANADA News

Le Bulletin d'information et d'analyses au service de l'immigration au Canada **Février 2009**

**Le meilleur canal pour réussir son immigration**

CANADA / IMMIGRATION

P. 19

**Un record de nouveaux arrivants en 2008 ...  
et les prévisions en 2009**



## Le dollar canadien en conversion

Ce tableau permet d'effectuer la conversion du dollar canadien en certaines devises internationales en fonction du taux de change sur le marché. Ainsi, à la date du 25 février 2009 :

**1 dollar canadien** valait :

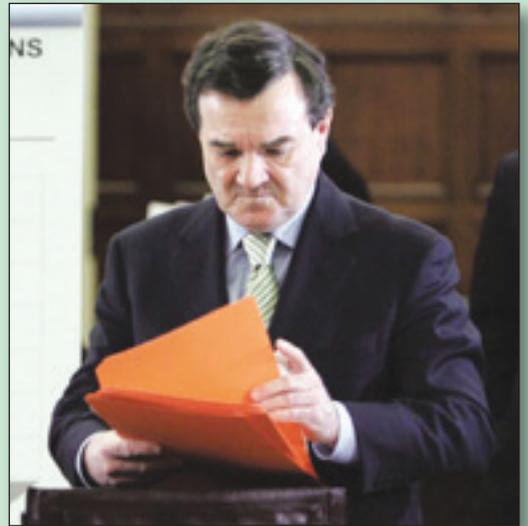
409,35	F CFA	1,14	Dinar (Tunisie)
0,62	Euro	0,79	Dollar américain (USA)
6,91	Dirhams (Maroc)	2,37	Lei roumain

CANADA

P. 2-3

## Le « plan Flaherty », une riposte à la récession

Finalement, le budget 2009-2010 du ministre fédéral des finances, Jim Flaherty, est passé comme une lettre à la poste. Le « plan Flaherty » qui n'est autre que le budget 2009 ou le plan d'action économique préparé par le ministre fédéral des finances, a été adopté à la Chambre des Communes le mardi 03 février 2009. Michael Ignatieff, chef de l'opposition politique canadienne (du parti Libéral) a affirmé que les libéraux surveilleraient l'application des mesures budgétaires.



RÉCESSION ÉCONOMIQUE AU CANADA

P. 4

**Les économistes rassurent,  
commerçants et entrepreneurs  
sont optimistes**



**Des informations sur votre  
procédure en cours** P. 19

**Avis très important  
destiné à nos  
clients fédéraux**

**Modification du** P. 21  
**barème des fonds de  
subsistance au fédéral**

ONTARIO

P. 12

**Le niveau d'imposition  
bientôt revu à la baisse**

PERSPECTIVES EMPLOI 2009

P. 6

**Quelques secteurs qui  
embauchent au Québec**

DERNIER COMMUNIQUÉ DE L'ENQUÊTE  
SUR LA POPULATION ACTIVE P. 7

**L'emploi connaît une  
progression dans les  
secteurs de la santé  
et de l'assistance sociale**

**Le prix des choses**

P. 18

*Pour vos achats d'équipements de chauffage  
et de mobiliers de cuisine*





## Editorial

# Le « plan Flaherty », une riposte à la récession

Finale-ment, le budget 2009-2010 du ministre fédéral des finances, Jim Flaherty, est passé comme une lettre à la poste. Le « plan Flaherty » qui n'est autre que le budget 2009 ou le plan d'action économique préparé par le ministre fédéral des finances, a été adopté à la Chambre des Communes le mardi 03 février 2009. Michael Ignatieff, chef de l'opposition politique canadienne (du parti Libéral) a affirmé que les libéraux surveilleraient l'application des mesures budgétaires.

Les populations canadiennes ont applaudi le budget. Le sondage réalisé dans ce sens est éloquent. 62% des répondants ont souhaité que le budget soit adopté contre 20 % qui ont estimé le contraire. L'appui des Libéraux au budget est approuvé par 64% des électeurs conservateurs, 85% des électeurs libéraux, 75% de ceux du Bloc Québécois et 68% des néo-démocrates.

Le budget 2009 a pris en compte plusieurs paramètres socio-économiques dans son processus d'élaboration. Les effets pervers actuels de la récession économique mondiale l'ont exigé. Le ministre des finances du Canada en a tenu compte dans le processus de préparation du budget. Il a aussi pris soin de se rappeler les recommandations du Fonds Monétaire International (FMI) lors du récent sommet des dirigeants du Groupe des Vingt (G20) : « **Faire injecter dans l'économie une stimulation correspondant à 2 % dans le produit intérieur brut (PIB) afin de réduire les effets dommageables de la récession mondiale** ».

L'amélioration de l'accès au financement et le renforcement du système financier canadien constitue l'un des points saillants du budget 2009. Les marchés du crédit reçoivent ainsi de l'oxygène avec 200 milliards de dollars par l'entremise du Cadre de Financement Exceptionnel afin de faciliter l'accès au financement pour les entreprises et les ménages.

Dès lors, des mesures favorables et exception-

nelles prennent en compte les consommateurs de produits financiers ; les régimes de retraites privés sont désormais sous réglementations fédérales ; l'amélioration des prestations des travailleurs canadiens à travers surtout l'élargissement de leur accès à la formation devient une préoccupation gouvernementale, sans oublier la poursuite du développement d'une main d'œuvre hautement qualifiée.

A ce niveau d'ailleurs, le budget 2009 ajoute 87,5 millions de dollars aux investissements antérieurs pour élargir temporairement sur trois ans, le programme des bourses d'études supérieures du Canada. Un autre montant de 3,5 millions est consacré à la même rubrique sur deux ans afin d'offrir 600 stages d'études supérieures additionnels dans le cadre du Programme de stages en recherche-développement industrielle instauré dans le budget de 2007.

La Fondation Canadienne des Jeunes Entrepreneurs par exemple se dit satisfaite de la subvention de 10 millions de dollars reçue dans le cadre de l'appui aux petites entreprises. Elle estime que cela pourra permettre dorénavant de défier le spectre du pessimisme qui semble s'emparer des Canadiens. « **Cette généreuse subvention et soutenue du programme fédéral nous permettra d'augmenter considérablement de nouvelles entreprises financées et soutenues par le biais de nos partenaires locaux, dans plus de 150 communautés disséminées partout au pays** », a déclaré Vivian Prokop, chef de la direction de la Fondation.

Simon Prévost est vice-président (provincial au Québec) de la Fédération Canadienne de l'Entreprise Indépendante. Il émet quant à lui quelques réserves sur un éventuel « **retour aux déficits structurels** » que pourraient causer certaines mesures du budget avant d'en reconnaître des justesses : la baisse d'impôts des particuliers et surtout le gel des taux de cotisation de l'assurance emploi pour les 2 prochaines années. ►►



## Edito

Sous un autre angle, le budget 2009 entend également juguler les conséquences nuisibles de la crise mondiale au Canada à travers une dynamisation de la politique infrastructurelle. Une bagatelle de 12 milliards de dollars sur deux ans a été prévue dans ce sens pour **« stimuler des projets d'infrastructure afin que le Canada ressorte de la crise économique actuelle avec une infrastructure plus moderne et plus écologique »**. Il s'agit ici des mesures immédiates qui devront démarrer d'ici la prochaine saison de construction. Selon le Plan d'Action Economique du Canada, ces projets visent entre autres **« les routes, des ponts et des infrastructures liées à l'énergie propres, l'accès Internet à haute vitesse et les dossiers de santé électroniques d'un bout à l'autre du pays »**

L'Association de la Construction est favorable à cette idée. Selon elle, ces investissements dans l'infrastructure stimuleront réellement l'économie et permettront de protéger les acquis. Pierre Bouchet, Chef des opérations de l'Association Canadienne de la Construction est satisfait. **« Il y a beaucoup de travail à faire. On a estimé à 200 milliards, les besoins en infrastructures. C'est un point de départ et nous sommes satisfaits du budget fédéral »**. Mieux, il ne manque pas également de souligner le grand avantage qu'apportera le crédit d'impôt à la construction. Il semble sincère dans son avis. **« Le secteur de la construction est énorme. Pour chaque milliard investi, il y a 12 000 emplois qui sont créés et aussi dans les secteurs connexes, tels que les secteurs forestiers, les métaux et les secteurs commerciaux »**.

Ce brin d'espoir est aussi constaté au niveau de certaines municipalités. Le maire de Montréal, Gérald Tremblay se dit prêt à démarrer des projets pour créer des emplois. Il connaît déjà ses premières cibles. **« La remise en état du réseau routier et souterrain, du transport en commun, des bibliothèques, et des équipements sportifs et de loisirs »**. Gerald Tremblay est soutenu par le maire de Laval, Gilles Vaillancourt ; l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) et

la Fédération Québécoise des Municipalités. Ils jugent ce budget **« très positif »** qui prévoit investir dans les infrastructures provinciales, territoriales et municipales du pays.

En dehors du volet infrastructurel, le budget 2009 offre dans le sens de la relance économique du Canada, un important soutien à court terme à des secteurs clés, dont l'industrie forestière. De nombreuses actions sont initiées dans ce domaine pour lui donner un coup d'accélérateur. L'Association des Produits Forestiers du Canada croit que le budget fédéral répond à ce défi. Cette analyse d'Avrim Lazar, président et chef de la direction de l'Association des Produits Forestiers du Canada s'inscrit dans cette logique :

**« Les investissements prévus dans l'innovation, la promotion des marchés et la recherche et le développement nous indiquent que le gouvernement a compris le message. Le marché de l'habitation aux Etats-Unis va reprendre du poil de la bête et la croissance économique mondiale va accentuer fortement la demande pour des produits forestiers éco responsables du Canada. »**, confie-t-il.

Selon l'Association des Produits Forestiers du Canada, l'industrie forestière canadienne a un chiffre d'affaire de 80 milliards de dollars par année, et représente de ce fait plus de 2% du PIB et 12% du PIB manufacturier du Canada. **« Il s'agit de l'un des plus gros employeurs du pays qui a des activités dans plus de 300 collectivités canadiennes et procurera près de 750 000 emplois directs et indirects d'un océan à l'autre »**, précise l'association.

Le Canada, à travers les nombreuses mesures contenues dans « le Plan Flaherty », serait ainsi mieux placé que les autres pays pour traverser la crise et **« sortir de la récession dans une situation économique et financière au moins solide que celle dont il jouit aujourd'hui comparativement à d'autres pays »**.

Près de 190 000 emplois au Canada sont entrevus à travers ce plan. ●



## Nouvelles du Canada

# L'économie canadienne

### En brève...

#### RÉCESSION ÉCONOMIQUE AU CANADA

### Les économistes rassurent, commerçants et entrepreneurs sont optimistes

Le Canada serait plus ou moins à l'abri de la récession économique désormais visible chez certains pays voisins comme les Etats-Unis d'Amérique.

En tout cas, c'est à cet optimisme que nous invite Clément Gignac, économiste en Chef à la Banque Financière Nationale.

*« On a d'excédents fondamentaux. On n'a pas les problèmes immobiliers des Américains. On a de bonnes finances publiques. On baisse les impôts, on a des dépenses d'infrastructures comme au Québec »,* avance-t-il.

Pour Vincent Lépine, Vice-président à la recherche chez Gestion Globale d'Actifs (CIBC), *« de craindre qu'il y a une récession répandue dans tous les secteurs économiques, c'est une exagération »*, a-t-il renchérit.

Sur le terrain, commerçants et entrepreneurs sont pour le moment optimistes.

Un commerçant d'équipement de photo et vidéo reconnaît par exemple dans un article de presse, relayé par Radio-Canada, que ses affaires se portent bien malgré la période creuse d'après les fêtes. Une période creuse qu'il explique par le fait que les prix s'étaient rapprochés de ceux des Etats-Unis en raison de la force du dollar américain.

Cela a amené bien d'entreprise à délaisser

pour la circonstance, le marché américain pour se réorienter vers le marché intérieur.

#### RALENTISSEMENT ÉCONOMIQUE MONDIAL

### Le retour de la croissance prévu en 2009 au Canada

Le ralentissement économique est aujourd'hui une réalité dans le monde. Le Canada n'en est pas épargné même s'il résiste aux contrecoups. Les analystes de la banque du Canada ont été formels. « Le produit intérieur brut du Canada a accusé un recul important de 2,3% au quatrième trimestre 2008, alors qu'elle évaluait cette baisse à 0,8% en octobre dernier. »

Selon le rapport de l'institution sur la mise à jour de sa politique monétaire publiée en fin janvier 2009 par son gouverneur Mark Carney, le crédit se resserre même si les conditions demeurent meilleures au Canada que dans la majorité des autres pays industriels.

La Banque du Canada prévoit néanmoins une amélioration de la situation économique à partir du mois de juillet 2009.

#### MARCHÉ DU TRAVAIL

### Les employeurs et le ralentissement économique en 2009

Gérer le ralentissement économique tout en conservant la main-d'œuvre qualifiée. Voilà l'autre défi auquel devront s'attendre les employeurs au cours de cette



## Nouvelles canadiennes

année au Canada.

L'Ordre des Conseillers en Ressources Humaines Agréées propose trois résolutions :

En premier lieu, il s'agit de maintenir une vision à long terme de développement des ressources humaines. Car il sera plus difficile voire coûteux de refaire appel et de former une main d'œuvre qualifiée et compétente une fois la crise passée.

Ensuite, la seconde résolution est axée sur la communication des employeurs avec les employés, en vue de faire connaître la position réelle de l'entreprise face au ralentissement économique. Ici, il faut bien reconnaître que plusieurs employés dans les contextes de ce genre, sont souvent tentés de joindre d'autres entreprises qui sont en apparence plus stables. *« Il ne faut pas oublier que les rumeurs et l'incertitude sont souvent de bien pires ennemis que le ralentissement économique lui-même. »*

La troisième résolution est la mobilisation des troupes en vue de faire de ceux-ci des agents motivés et engagés.

### CANADA

## Les salaires à l'abri de la crise

« Pour l'instant, les plus récents chiffres de Statistique Canada ne rapportent pas de baisse salariale, bien au contraire. Depuis le mois de novembre, les données sur le salaire horaire moyen rapportent plutôt des augmentations en 12 mois de 4,6 % au Canada et 4,2% au Québec. », a annoncé en début d'année, le journal Le Devoir.

Selon Florent Francoeur, président-directeur général du CRDA, cette situation serait due entre autres au fait que le ralentissement économique s'annonce nettement moins marquer au Canada qu'il-

leurs, notamment aux Etats-Unis. Mieux, poursuivra-t-il, cette situation reflète plus encore la pénurie de main-d'œuvre censée rapidement s'intensifier au Québec à partir de 2011.

« Nous nous retrouvons dans une situation totalement inédite. Lors de la dernière crise, au début des années 90, les compagnies pouvaient encore se permettre de réduire les salaires et de mettre à pieds des employés en se disant qu'elles pourraient engager des finissants des universités au moment de la reprise. Aujourd'hui, elles se voient mal prendre le risque de fâcher des employés qui seront de plus en plus difficiles à trouver », note Florent Francoeur.

### LA RÉCESSION ÉCONOMIQUE ET SES CONSÉQUENCES DANS LE MONDE

## La crise, les grandes agglomérations et les régions du Canada

René Vézina, journaliste spécialisé en économie a analysé les effets de la crise mondiale dans les grandes agglomérations et régions du Canada. C'était par le biais d'un entretien qu'il a accordé à son confrère Stéphane St-Amour dans le journal Trait-d'Union le 22 janvier dernier.

« Les grandes agglomérations vont s'en tirer beaucoup mieux que les régions, qui dépendent des matières premières », confie René Vézina. Il justifie cela par le fait qu'en période de crise économique, la demande mondiale pour ces ressources extraites de la nature est au plus bas et que les industries de production et de transformations roulent au ralenti. C'est pourquoi, avance-t-il : « Si les secteurs primaire et secondaire sont frappés de plein fouet, le secteur des services (tertiaire) l'est beaucoup moins. »



## Nouvelles canadiennes

Pour lui, l'économie québécoise par exemple, malgré le ralentissement constaté au dernier trimestre, aurait résisté à la crise à cause « de l'état des finances publiques et des normes rigoureuses régissant les prêts hypothécaires. ».

René Vézina a estimé que les autorités gouvernementales canadiennes pourraient mieux contrer les effets de la crise à travers les investissements massifs dans les travaux d'infrastructures en vue de mettre les gens au travail, de même que les crédits fiscaux à la rénovation domiciliaire pour favoriser l'économie locale.

### PERSPECTIVES EMPLOI 2009

## Quelques secteurs qui embauchent au Québec

Plusieurs secteurs d'activités auront besoin de la main d'œuvre en 2009 au Québec. C'est la conclusion que l'on peut tirer à l'issue de la conférence de presse de la Directrice Générale des Contenus pour Jobboom.Com, Patricia Richard à l'Institut de Chimie et de Pétrochimie du Collège de Maisonneuve.

*« Il y a de la place pour la main-d'œuvre qualifiée dans la plupart des secteurs d'emploi. Le transport, l'énergie, la santé, la construction, l'agroalimentaire et le génie pour ne nommer que ceux-là, ont toujours des postes à pourvoir », a-t-elle*

indiqué en présence de diverses autorités de la province du Québec.

Selon Patricia Richard, le secteur de l'énergie par exemple prévoit recruter jusqu'à 100.000 personnes d'ici à 2015 non seulement à cause des nombreux grands projets qui se multiplient mais aussi et surtout du fait des milliers de travailleurs déjà à la porte de la retraite.

La Directrice Générale des Contenus pour Jobboom.Com précisera par ailleurs que « Le besoin de main-d'œuvre sera aussi important dans le transport routier, où les travailleurs ont en moyenne 55 ans. Quelques 30.000 nouveaux travailleurs devront intégrer cette industrie d'ici cinq ans, surtout des conducteurs et des mécaniciens ».

Pour Simon Prévost, Vice-président Québec de la Fédération Canadienne de l'Entreprise Indépendante, la crise économique mondiale actuelle ne saurait perturber le marché du travail au Québec. Il ne manque pas d'arguments :

« Le vieillissement de la main-d'œuvre est une tendance à moyen et long terme, alors que le ralentissement économique, on n'en parlera peut-être plus dans un an. Certains secteurs continueront d'être en pénurie (personnel), même à travers le ralentissement », note Simon Prévost.



**DERNIER COMMUNIQUÉ**  
**DE L'ENQUÊTE SUR**  
**LA POPULATION ACTIVE**

**L'emploi connaît une progression dans les secteurs de la santé et de l'assistance sociale**

*(Découvrez les récents taux de chômage dans les différentes provinces du Canada)*

Contrairement aux autres secteurs, l'emploi a connu une remarquable progression en janvier dans les secteurs des soins de

santé et de l'assistance sociale au Canada. « Plus de 31.000 emplois. », indique le dernier communiqué de l'Enquête sur la Population Active.

Selon le même communiqué, des reculs ont été constatés dans certaines branches d'activité. Cela a fait grimper l'emploi de 0,6 points au Canada en Janvier pour un taux de chômage de 7,2%.

Vous avez ci-dessous les taux de chômage des différentes provinces du Canada. Ils proviennent du dernier communiqué de l'Enquête sur la Population Active, (Epa) paru le 06 février 2009, entre décembre 2008 et janvier 2009.

Provinces	Les taux de chômage des mois d'octobre à novembre
Alberta.....	de 4,2 % à 4,4 %
Saskatchewan.....	de 4,2 % à 4,1%
Manitoba .....	de 4,3 % à 4,6%
Colombie- Britannique.....	de 5,3 % à 6,1 %
Ontario.....	de 7,2 % à 8,0%
Québec.....	de 7,3 % à 7,7%
Nouvelle-écosse.....	de 8,2 % à 8,8 %
Nouveau Brunswick.....	de 8,6 % à 8,7%
Ile-du-Prince-Edouard.....	de 11,7 % à 11,9%
Terre-Neuve- et Labrador .....	de 13,7 % à 14,3%





## Par province

# L'Alberta



**Superficie :** 650.000 km<sup>2</sup>

**Population :** 3.512.368 habitants

**Caractéristiques :** Elle fait partie de cette étendue des trois provinces occidentales canadiennes appelées : *Prairies ou Alsama* (Saskatchewan, Manitoba, Alberta). L'Alberta est l'une des plus riches provinces du Canada de par ses vastes prairies fertiles, sa réserve de pétrole (deuxième au monde), premier producteur de charbon et de gaz naturel au Canada.

Selon des experts, les dépôts de sables bitumineux de l'Alberta constituent le plus important patrimoine énergétique enfoui dans la terre.

**Taux de chômage :** En décembre - janvier, le taux de chômage est passé de 4,2 à 4,4% contre 7,2% sur le plan national.

**Principales villes :** Edmonton et Calgary. C'est également dans cette province qu'on trouve deux des plus grands parcs nationaux notamment Banff et Jasper

**Taux d'activité :** 74,9% en janvier 2009 contre 74,7% le mois précédent

**Revenu hebdomadaire moyen :** 864,28 dollars canadiens soit environ 570,42 euros

### RÉMUNÉRATION AU CANADA

## L'Alberta paiera mieux ses travailleurs que les autres provinces en 2009

Watson Wyatt Data Services, après des études sur le marché du travail canadien révèle qu'en matière d'augmentation de salaire, la province de l'Alberta sera en tête de lice en 2009. « Les employeurs de l'Alberta prévoient des augmentations de salaire de base de l'ordre de 3,83% pour 2009 contre une augmentation globale de salaire de base au Canada de 3,46% », a indiqué Watson Wyatt Data Services (fournisseur d'information sur les pratiques en matières de rémunération, des avantages sociaux et de l'emploi). Selon la même étude, bien que les postes de spécialistes financiers demeurent compétitifs, c'est le besoin de talents dans le domaine du génie qui constituerait le facteur déterminant des augmentations plus grandes, accordées dans les cabinets de professionnels comme les ingénieurs-conseils.

### VIE DES COMMUNAUTÉS EN ALBERTA

## Les populations francophones et certains secteurs d'activités

Les franco albertains constituent 2,2 % de la population de la province. On les retrouve dans plusieurs secteurs dont la fonction publique (25%), précisément dans l'administration publique, l'éducation, les soins de santé et les services sociaux.

Les franco albertains représentent 22,4 % dans le secteur de la vente et des services, 19,3% dans les métiers, le transport et l'opération d'équipement, 17,4 % dans la finance, les affaires et l'administration et 9,5% dans l'agriculture et les mines.

### Salaires horaires moyens des employés en janvier 2009 pour certaines professions en Alberta

Ventes et service.....16,05 dollars canadiens

Métiers, transport, Conducteurs de matériels et professions apparentées... 25,24 dollars canadiens

Gestion.....38,24 dollars canadiens

Professions propres  
Au secteur primaire..... 27,54 dollars canadiens



Par province

POPULATIONS ET LEUR INTÉGRATION

Les communautés franco-phones plus nombreuses dans les régions rurales qu'urbaines

Contrairement aux autres provinces du Canada, les communautés francophones de la Saskatchewan ou les fransaskois habitent principalement les régions rurales. Ils représentent environ 2% de la population. Le tiers réside à Saskatoon et à Regina.

**Cette communauté est surtout présente le long des rivières Saskatchewan Nord et Sud, autour du village métis de Batoche et dans la ville de Prince Albert.**

Dans le centre-sud de la province, les Fransaskois vivent concentrés près du village de Gravelbourg et très présents dans le centre même de la province notamment dans la municipalité de Saint-Louis et le village de Domrémy. Au Sud et à l'Est cette communauté vit en grand nombre respectivement dans la ville de Ponteix et le village de Zenon Park.

**On retrouve les Fransaskois dans des secteurs d'activités comme l'administration publique, l'éducation, les soins de santé et les services sociaux. Près de 24% possèdent leur propre entreprise.**

Salaires horaires moyens des employés en janvier 2009 pour certaines professions en Saskatchewan

Ventes et services .....14,55 dollars canadiens

Métiers, transport, Conducteurs de matériels et professions apparentés.....21,80 dollars canadiens

Gestion .....31,81 dollars canadiens

Professions propres au secteur primaire ..... 23,76 dollars canadiens

La Saskatchewan



**Superficie :** 651.903 km<sup>2</sup>

**Population :** 1.010.146 habitants.

**Caractéristiques :** La Saskatchewan se singularise des autres provinces par une demande mondiale tant pour la potasse que pour l'uranium. (D'ailleurs à ce niveau 30% de tout l'uranium produit dans le monde provient de la Saskatchewan).

Ainsi, du pont de vue économique, il est loisible d'observer un développement notable des activités dans les domaines de la recherche scientifique, l'agro biotechnologie et le stockage du carbone.

**Taux de chômage** en janvier 2009 est de 4,1% contre 4,2% au mois de décembre 2008, pour un taux d'emploi de 67,4%.

**Taux d'activité :** 70,2% en janvier 2009 contre le même pourcentage le mois précédent.

**Principales villes :** Deux grandes villes caractérisent la Saskatchewan. Regina, la première, est connue pour être le berceau de la tranquillité, l'hospitalité et la chaleur de ses 200.000 habitants. Saskatoon, la seconde, est réputée pour ses jardins et sentiers longeant la rivière Saskatchewan. Saskatoon est aussi la ville universitaire la plus importante de la région avec un campus qui s'illumine lors du festival de jazz

**Revenu hebdomadaire moyen :** 749,43 dollars canadiens soit 494,62 euros



Par province

# Le Manitoba



**Superficie :** 667.997 km2

**Population :** 1.196.291 habitants

**Caractéristiques :** C'est une autre province de l'Ouest canadien. Le Manitoba jouit d'un climat subarctique, avec des hivers froids et des étés chauds. Les mois les plus chauds sont juillet et août, avec une moyenne des températures située à 30° C mais souvent accompagnées de fortes précipitations. En hiver, les températures varient entre 0 et -13°C.

S'appuyant sur un éventail de secteurs diversifiés (agriculture, fabrication, ressources naturelles, recherche et développement de pointe), l'activité économique au Manitoba reste stable.

**Le taux de chômage** affiché au mois de janvier 2009, selon les dernières statistiques, est de 4,6% contre 4,3% au mois précédent.

**Principales villes :** Deux grandes villes caractérisent la province du Manitoba : Churchill et Winnipeg. La première est encore appelée la " Capitale des Ours blancs". La seconde, la seule d'ailleurs d'importance du Manitoba, dispose de vastes étendues de cultures, et de parcs. Winnipeg séduit tout touriste par son visage cosmopolite. La meilleure période de visite est le mois d'Août lors du Festival Folklorama, qui reste le plus grand Festival pluriculturel d'Amérique du Nord.

**Taux d'activité :** 69,5 % en janvier 2009 contre 69,6 % en décembre 2008.

**Revenu hebdomadaire moyen :** 721,59 dollars canadiens soit environ 476,24 euros.

## EDUCATION AU MANITOBA

### Des possibilités pour étudier en français existent

Les conditions d'étude existent bien au Manitoba en vue d'un réel épanouissement des communautés francophones de la province. D'abord, il faut noter que la division scolaire franco manitobaine gère 22 écoles. Ensuite, dans le souci d'offrir une éducation universitaire générale et spécialisée sans oublier une formation professionnelle et technique en français, cette province s'est dotée du Collège Universitaire de Saint-Boniface (CUSB), affilié à l'Université du Manitoba. Enfin, l'Ecole Technique et Professionnelle du CUSB vient offrir des programmes variés, tels que gestion de bureau, administration des affaires, informatique, nouvelles technologie et sciences infirmières.

### Salaires horaires moyens des employés en janvier 2009 pour certaines professions au Manitoba

Ventes et services .....	13,74 dollars canadiens
Métiers, transport, Conducteurs de matériels et professions apparentées .....	20,11 dollars canadiens
Gestion.....	30,51 dollars canadiens
Professions propres au secteur primaire.....	19,96 dollars canadiens



## Par province

### SOCIÉTÉ / IMMIGRATION

#### La communauté francophone de la Colombie-britannique

Les francophones représentent 1,6% de la population de la province. Ils sont présents dans toutes les régions de la province et sont surtout concentrés dans trois parties clés notamment la région métropolitaine de Vancouver, Victoria et dans bien d'autres régions comme Kelowna, Prince George, Nanaimo, Powell River, Kamloops, Comox, Campbell River, Kootenay West, Kitimat et Whistler.

27,1% de cette communauté travaillent dans la fonction publique, l'éducation, les soins de santé et les services sociaux. Dans le secteur de la vente et des services, ils sont 25%, 15,1% dans les métiers, le transport et l'opération d'équipement, 16,2% dans les finances, les affaires et l'administration, 15,4 % possèdent leur propre entreprise et 4,1% évoluent dans l'industrie forestière.

### DÉVELOPPEMENT À LA BASE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

#### La SDECB, un outil de défense des intérêts économiques de la communauté francophone

La SDECB est l'abréviation de la Société de Développement Economique de la Colombie-Britannique. Elle demeure le garant des intérêts dans le secteur économique de la communauté francophone de la province. Elle favorise l'épanouissement de leur milieu d'affaire en valorisant l'entrepreneuriat et en assurant la diffusion de l'information à caractère économique auprès de la communauté.

Il faut préciser que la Colombie-Britannique offre les services non seulement en anglais, mais aussi en français. Il faut dire par exemple que le gouvernement de cette province a un portail Web francophone par lequel les organismes et les ministères du gouvernement du Canada offrent des services dans les deux langues officielles à plusieurs.

#### Salaires horaires moyens des employés en janvier 2009 pour certaines professions de la Colombie-Britannique

Ventes et services .....	15,02 dollars canadiens
Métiers, transport, Conducteurs de matériels et professions apparentées...	24,15 dollars canadiens
Gestion.....	34,43 dollars canadiens
Professions propres au secteur primaire...	21,39 dollars canadiens

## La Colombie Britannique



**Superficie :** 945.000 km<sup>2</sup>

**Population :** 4.428.356 habitants

*Caractéristiques :* De par sa situation géographique, la région jouit d'une diversité étonnante dans son écosystème. On y trouve l'océan, d'immenses forêts de cèdres et de sapins, des montagnes, des lacs qui émerveillent tout curieux. La découverte de gisement d'or a permis un développement considérable de la région. La Colombie-Britannique connaît aujourd'hui un essor touristique important grâce à sa baie grandiose, ses fjords impressionnants, ses montagnes boisées et ses stations de ski.

L'économie de la Colombie Britannique profite des retombées combinées des prix élevés des produits de bases, des faibles taux d'intérêts qui favorisent la demande de constructions résidentielles et d'une série de projets importants d'infrastructures publiques.

**Taux de chômage :** De décembre 2008 à janvier 2009, le taux de chômage est passé de 5,3% à 6,1 % contre 7,2 % sur le plan national.

**Principales villes :** La Capitale de la Colombie Britannique est Victoria, ville située sur l'Île de Vancouver à 85 miles au nord de Seattle. Vancouver est la troisième grande ville du Canada derrière Toronto et Montréal. C'est justement la ville de Vancouver qui sera l'hôte des Jeux Olympiques d'hiver de 2010.

**Taux d'activité :** 65,7% en janvier 2009 contre 66,2% en décembre 2008.

**Revenu hebdomadaire moyen :** 774,67 dollars canadiens soit environ : 348.66, 5 FCFA (mai 2008)



Par province

L'Ontario



**Superficie** : 1.076.395 km2

**Population** : 12. 981.787 habitants

**Caractéristiques** : Cette province constitue le cœur industriel du pays tout entier. Ce n'est donc pas par hasard qu'elle abrite la capitale du Canada, Ottawa et la plus grande ville du pays, Toronto. Toronto possède ce qu'on appellerait en économie, un avantage comparatif : la primauté politique et la domination économique : la fabrication comme industrie principale, localisée particulièrement au Golden Horseshoe ; des produits d'importance incluant notamment les automobiles, le fer, l'acier, les appareils électriques, la machinerie, les produits chimiques et le papier.

**Taux de chômage** : 8,0% en janvier 2009 contre 7,2 % en décembre 2008.

**Principales villes** : La province de l'Ontario présente également bien des atouts naturels. La ville de Toronto se révèle être un site favorable avec un port naturel ou encore une plaine argileuse. Elle a pu s'étendre jusqu'à Oshawa (à l'est), et au lac Simcoe (vers l'intérieur).  
Il faut rappeler que la ville de Toronto signifie le lieu de rencontre en amérindien. C'est significatif pour la ville la plus multiculturelle au monde avec plus de 60% de ses habitants qui ne sont pas nés au Canada.

Les chutes du Niagara constituent un site exceptionnel de la province. Elles se situent à la frontière du Canada et des États-Unis en formant un lieu touristique sans précédent. C'est d'ailleurs à Niagara Falls que se vend le plus de pellicules au monde.

**Taux d'activité** : 67,6 % en janvier 2009 contre 67,9 % décembre 2008.

**Revenu hebdomadaire moyen** : 821,59 dollars canadiens soit environ 542,24 euros

VIE DES SOCIÉTÉS ET COMMUNAUTÉS PROVINCIALES

Le niveau d'imposition bientôt revu à la baisse

Il est fort probable que l'impôt pour les entreprises et les contribuables soit revu à la baisse dans le prochain budget de la province de l'Ontario.

Dans un entretien radiophonique accordé à la CBC, il y a quelques jours, Dalton McGuinty, premier ministre de la province d'Ontario a souligné cette éventualité.

Il indique également que « l'appareil public doit cesser d'être un frein aux investissements et à la croissance des entreprises »

Dalton McGuinty précise également que les cinq dernières années ont permis de rebâtir le service public de la province et qu'il est temps de se préoccuper de l'économie.

**Salaires horaires moyens des employés en janvier 2009 pour certaines professions de l'Ontario**

Ventes et services ...	14,94 dollars canadiens
Métiers, transport, Conducteurs de matériels et professions apparentées.....	21,48 dollars canadiens
Gestion.....	35,06 dollars canadiens
Professions propres au secteur primaire.....	17,93 dollars canadiens



## Par province

### QUÉBEC

#### Le salaire de 300. 000 travailleurs en hausse dès le 1<sup>er</sup> mai prochain

Le 1<sup>er</sup> mai prochain le salaire minimum de centaines de milliers de travailleurs sera revu à la hausse au Québec. Il passera de 8,50 dollars à 9 dollars. L'annonce a été faite par le ministre du Travail, David Whissell, à la suite d'un conseil des ministres en début du mois de février 2009. Près de 300 000 travailleurs seraient concernés par cette hausse de salaire minimum, soit près de 9% des salariés du Québec. Selon David Whissell, « Cette augmentation permettra d'accroître le pouvoir d'achat des travailleurs à faible revenu », précise-t-il avant d'annoncer d'autres mesures du gouvernement notamment la prime au travail, l'allocation aux familles, le régime d'assurance parentale, le système de garderie ou encore l'assurance médicament.

Il est à préciser que les personnes oeuvrant aux taux horaires de 9 dollars l'heure sont majoritairement des femmes et des jeunes âgés de 15 à 24 ans. Les travailleurs rémunérés au salaire minimum se retrouvent surtout dans le commerce de détail, puis à 24% dans le secteur de l'hébergement et de la restauration et à 7% dans l'industrie manufacturière.

### QUÉBEC

#### Le nombre d'emploi augmente dans le secteur de l'informatique

Le nombre d'emploi ne cesse de croître dans le secteur de l'informatique au Québec. Lors de la rencontre de la douzième édition du bilan 2009 des perspectives du marché du travail, Patricia Richard, directrice Général des Contenus Jooboom.Com, l'a fait comprendre. Le nombre d'emplois serait donc passé de 40.000 en 2001 à environ 53 000 en 2006. D'ici à 2011, c'est près de 33 000 nouveaux travailleurs qui devront être recrutés pour répondre à la demande.

La demande d'ingénieurs est grande dans toutes les spécialités, notamment en génie informatique et logiciel.

## Le Québec



**Superficie :** 1.667.926 km<sup>2</sup>

**Population :** 7.744.530 habitants.

**Caractéristique :** La province du Québec est entourée par les États-Unis au Sud, la province de l'Ontario à l'Ouest et la province de Terre-Neuve à l'Est. Le nord du Québec est occupé par une région bosselée bénéfique aux lacs et aux forêts. Cette région est appelée : bouclier canadien, une montagne vielle de près de trois (03) milliards d'années.

Le Québec, la province la plus grande du Canada, est un vaste territoire (environ 2,8 fois la superficie de la France).

Elle dispose de plusieurs secteurs de croissance notamment les biotechnologies, la manufacture, le tourisme, les technologies appliquées. Le centre portuaire du Québec est le troisième en importance sur le plan national. L'économie du Québec a connu une saine croissance de 2,4 en 2007, stimulée par une activité intérieure dynamique.

**Taux de chômage :** 7,7% en janvier 2009 contre 7,3% en décembre 2008.

**Principales villes :** La capitale de la province du Québec est la ville de Québec. Cependant, sa plus grande ville en importance de population est celle de Montréal. Les autres principales villes de la province sont Chicoutimi, Rimouski, Gatineau, Hull, Laval, Sherbrooke, Trois-Rivières et Joliette.

**Taux d'activité :** 65,3 % en janvier 2009 contre 65,5 % en décembre 2008.

**Revenu hebdomadaire moyen :** 750,59 dollars canadiens soit environ 495,38 euros



**INITIATIVE À LA BASE**

**Foire de l'emploi 2009, les inscriptions ont démarré**

Il se tiendra en mars prochain la Foire de l'emploi au Centre de Foires de Québec. Elle est organisée par les employeurs de la région. Mais déjà les inscriptions ont démarré.

**Salaires horaires moyens des employés en janvier 2009 pour certaines professions au Québec**

**Ventes et services** .....14,07 dollars canadiens

**Métiers, transport, Conducteurs de matériels et professions apparentés**  
.....20,40 dollars canadiens

**Gestion**.....33,31 dollars canadiens

**Professions propres au secteur primaire**....17,39 dollars canadiens





# Autres Provinces canadiennes

## INTÉGRATION DES COMMUNAUTÉS/ TERRE-NEUVE ET -LABRADOR

### Les trois régions stratégiques des franco Terre-neuviens

Les communautés francophones de Terre-Neuve –et Labrador encore appelées franco Terre-neuviens sont estimées à 2. 515 habitants.

Elles restent concentrées d'abord dans la région de la péninsule de Port-au-Port comprenant Cap Saint-Georges, Stephenville et Corner Brook. Ensuite, en péninsule d'Avalon dans la région de St John's et enfin dans Le Labrador comprenant Labrador City Wabush et Happy Valley-Goose Bay.

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

### Les provinces de l'Atlantique à l'abri de la récession en 2009

La Chambre de Commerce du Canada annonce de bonnes perspectives économiques en 2009 dans les provinces de l'Atlantique. Après une étude menée dans ce sens, la Chambre prévoit une croissance de moins de 0,5% pour le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Île-du-Prince-Edouard et de 1% pour Terre Neuve et- Labrador.

## EMPLOI/ ÎLE-DU-PRINCE-EDOUARD

### Les secteurs d'activités des communautés francophones

On retrouve 31,2 % des communautés francophones de l'Île-du-Prince-Edouard (4,6% de la population de la province) dans la fonction publique notamment l'administration publique, l'éducation, les soins de santé et les services sociaux, 20% dans le secteur de la vente et les services, 20% dans les métiers, le transport et opérations d'équipement et 8,7% dans le commerce de gros et de détail.

#### Salaires horaires moyens des employés en janvier 2009 pour certaines profes- sions au Nouveau-Brunswick

##### Ventes et services

.....12,49 dollars canadiens

##### Métiers, transport, Conducteurs de matériels et professions apparentée

.....18,63 dollars canadiens

Gestion .....28,41 dollars canadiens

##### Professions propres au secteur primaire

.....14,44 dollars canadiens



# Nouvelles

## relatives aux programmes d'intégration

### MAIN-D'ŒUVRE ET IMMIGRATION

#### Un partenariat pour une réelle intégration des travailleurs temporaires spécialisés.

Cette initiative provient de la ministre de l'Immigration et des Communautés Culturelles, Mme Yolande James, et de Montréal International (MI). Ces deux parties viennent de donner le top pour un partenariat économique destiné à promouvoir la résidence permanente auprès des travailleurs temporaires spécialisés de la région de Montréal. Cette entente a été signée en décembre dernier et a pour but d'augmenter le nombre de travailleurs qui déposent annuellement une demande de certificat de sélection en vue d'obtenir le certificat de résident permanent. Valable jusqu'en 2011, ce partenariat est soutenu à hauteur de 1,4 million de dollars canadiens par Montréal International, de 1,2 million de dollars canadiens par le Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles et de 200.000 dollars canadiens par la conférence régionale des élus de Montréal.

Rappelons que Montréal International est un organisme à but non lucratif mandaté pour attirer l'investissement direct étranger, accroître la présence d'organisations internationales, faciliter l'établissement de la main-d'œuvre étrangère qualifiée.

### PRIX QUÉBÉCOIS DE LA CITOYENNETÉ 2009

#### Un moyen d'intégration

#### et de rapprochement interculturel

À travers le « Prix québécois de la citoyenneté », il est recherché chez les participants des initiatives ayant favorisé le rapprochement interculturel ; des actions ayant contré le racisme, la discrimination ou la mise en place des mesures d'accès à l'égalité en emploi ou des mesures d'accueil ; des mesures d'intégration et de promotion de la diversité en milieu de travail.

Ces prix seront décernés en mai prochain au cours d'une cérémonie officielle qui se tiendra en salle du conseil législatif de l'hôtel du parlement. Selon la ministre de l'Immigration et des communautés Culturelles, Yolande James, « S'il existe un large consensus quant à la nécessité de faire participer pleinement les personnes issues de l'immigration et des communautés culturelles à l'essor de la société québécoise, c'est en partie grâce à l'action citoyenne. »

### TORONTO

#### Le "Programme Jump" pour assister les jeunes femmes immigrantes

Basé à Toronto, le Programme Jump du YWCA est un creuset de rencontre de jeunes femmes immigrantes. Cela leur permet de se faire des amies, d'apprendre l'anglais, et d'avoir les services essentiels en vue d'un réel épanouissement social.

Le Programme Jump du YWCA est également un cadre d'aide et d'orientation des femmes immigrantes face aux problèmes liés à l'intégration.



## ORGANISATION AU SEIN DES ORDRES PROFESSIONNELS AU CANADA

### Faciliter l'intégration des immigrants techniciens dentaires au Québec

Il y a du nouveau au sein de l'Ordre des Techniciennes et Techniciens dentaires du Québec. Ces derniers ont décidé d'implanter sur le site de leur organisation professionnelle, un outil d'auto-évaluation.

Selon eux, cet outil devra permettre à tout candidat formé à l'étranger d'évaluer son potentiel d'admissibilité et avoir un aperçu des démarches qu'il aura à effectuer selon la discipline qu'il compte exercer au Québec.

## APPLICATION DE LA LOI SUR LE MULTICULTURALISME CANADIEN

### Le 20<sup>ème</sup> rapport déposé devant le Parlement

Le rapport 2007-2008 ayant trait à l'application de la Loi sur le multiculturalisme

canadien est déjà déposé devant le parlement. Il s'agit du 20<sup>ème</sup> rapport, qui décrit les efforts déployés par le gouvernement canadien dans sa mise en œuvre de la politique du multiculturalisme ainsi que les grands actions à mener dans le futur.

Il est indiqué par exemple dans le sommaire dudit rapport que « le programme du multiculturalisme continuera d'établir des partenariats avec d'autres institutions fédérales afin d'accroître les mesures prises en vue de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien et de développer des outils visant à mesurer les lacunes et les progrès »

Selon le Ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme, Jason Kenney, « Le rapport illustre comment le gouvernement continue de s'adapter à la diversité croissante du Canada en prenant d'importantes mesures pour favoriser l'intégration », a-t-il indiqué. ●



# Le prix des choses

*Pour vos achats d'équipements de chauffage et de mobiliers de cuisine*

*Vous avez ici une annonce composée de climatiseur et de mobiliers de cuisine.*

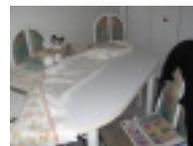
Produits	Prix
<b>CLIMATISEUR VERTICAL FEDDERS 5, BTU</b> <b>1-</b> Climatiseurs vertical (14,5 pouces largeur)	<b>185 dollars canadiens ou 111,7 Euros.</b>
<b>2- SET DE CUISINE</b> Set de cuisine blanc en mélamine propre et en bonne condition.	<b>50 dollars canadiens ou 31 Euros</b>
<b>3 - TABLE DE CUISINE</b>	<b>150 dollars canadiens ou 93 Euros</b>

①



Climatiseurs vertical (14,5 pouces largeur)

②



Set de cuisine blanc en mélamine propre et en bonne condition.

③



Table de cuisine



## Des informations sur votre procédure en Cours

### Avis très important destiné à nos clients fédéraux

**N**ous avons reçu nos premiers accusés de réception du Centre de traitement des visas de Sydney depuis l'introduction des instructions ministérielles fédérales du 28 novembre 2008, pour des demandes déposées entre le 28 février 2008 et le 28 novembre 2008. Donc, les demandes de mise à jour commencent à arriver. Nous en avons aussi reçues du Service des visas canadien (SVC) de Rabat, mais la demande de mise à jour des dossiers n'est pas encore requise. Le SVC Rabat a par ailleurs commencé à renvoyer les dossiers pour lesquels le requérant principal n'est pas titulaire d'une profession figurant sur la liste ministérielle du 28 novembre 2008. Le dernier communiqué de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) nous avise que le traitement de l'inventaire risque d'être plus rapide que prévu et que l'envoi des demandes de mise à jour des dossiers va aller **en s'accéléralant**. CIC nous avise que cette demande de mise à jour ne sera envoyée qu'une seule fois et que si les documents ne sont pas reçus dans les 90 jours, le dossier sera étudié avec les documents déjà soumis (autant dire aucun si l'on se réfère à la procédure simplifiée de septembre 2006), entraînant ainsi le refus du dossier. Nous demandons donc à nos clients d'être très prudents et de ne pas traîner à nous ramener les documents requis pour traiter la mise à jour du dossier. Tous nos clients qui ont déposé des demandes fédérales doivent s'assurer que nous sommes en possession des bonnes coordonnées (adresse, numéro de téléphone et adresse e-mail) et ils doivent régulièrement vérifier leur boîte de réception e-mail.

Nous ne pouvons dire à nos clients déboutés si cette politique ministérielle va durer encore longtemps. Cependant, nous gardons tous les noms en note afin qu'une reprise des dossiers puissent être faites (évidemment, si nos clients sont toujours intéressés) aussitôt que le ministre aura décidé d'assouplir les normes actuelles.

#### CANADA / IMMIGRATION

### Un record de nouveaux arrivants en 2008 ... et les prévisions de 2009

Le Canada a enregistré une année record de nouveaux arrivants admis sur le territoire en 2008, soit 519 722 personnes. Cependant, sur ce nombre, seulement 247 000 sont devenus résidents permanents, toutes catégories confondues (ce qui inclut les travailleurs qualifiés, mais également les gens d'affaires, la catégorie du regroupement familial et les demandeurs d'asile). Le reste du chiffre se compose des étudiants étrangers (79 000 environ) et des travailleurs étrangers (143 000

environ).

Pour l'année 2009, le Canada compte augmenter la proportion des travailleurs qualifiés qui passera de 79 660 visas à 83 680. Actuellement, le fédéral souhaite activement baissé l'inventaire (et donc les délais de traitement des demandes) en ayant, notamment, depuis le 28 novembre 2008, limité l'immigration des travailleurs qualifiés aux titulaires d'une des 38 professions figurant sur la liste des instructions ministérielles. Il y aura une augmentation du nombre de visas émis dans la catégorie des candidats des provinces (incluant les candidats sélectionnés par le Québec), ce qui devrait faire baisser les délais de traitement des troussees fédérales dans les





Services des visas canadiens de Rabat (le nombre planifié passant de 2550 en 2008 à 2915 en 2009), Abidjan (une hausse substantielle passant de 530 visas planifiés à 1 315), Paris (8845 à 9290), Accra (295 à 435) et Nairobi (630 à 860 visas). Buffalo connaîtra par ailleurs une légère baisse, ce qui pourrait expliquer la hausse des délais de traitement des trousseaux fédérales, le nombre de visas planifié passant de 10 140 à 8 975. Nos clients roumains connaîtront aussi une petite hausse des délais, puisque le chiffre de visas planifiés passera de 2 235 à 2215. Cependant, comme il n'y a pas d'inventaire et que les dossiers sont traités en quelques mois seulement, cette légère baisse devrait passer inaperçue.

Au niveau des candidats fédéraux travailleurs, le nombre de visas à émettre sera cependant en chute à Abidjan, Rabat, Paris, Nairobi et Accra. Il sera cependant

en forte hausse à Buffalo passant de 15 000 à 19 255) et Bucarest (520 à 815). Cette baisse s'explique par les nouvelles instructions ministérielles dont le but est de ne recevoir, pour le moment, que les demandes de ressortissants dont les emplois sont en pénurie au Canada. Ainsi, dans les pays où les inventaires sont plus faibles, le Canada a baissé les objectifs pour les augmenter ailleurs.

Nous avons toujours trouvé très discutable cette notion d'objectifs émis par région du monde (et donc par nationalité), mais malheureusement, c'est la façon dont les systèmes d'immigration du Québec et du Canada fonctionnent actuellement. Cependant, contrairement au Québec, le Canada cristallise les dates de dépôt des dossiers soumis en fonction d'une liste de profession ce qui protège l'ensemble des candidats.

## Le Canada veut des francophones

Afin d'inciter un plus grand nombre de candidats francophones à s'installer hors du Québec (donc dans le Canada anglais), le Canada souhaite que d'ici 2011 au moins 4,4% de ses immigrants s'installent dans une des 9 autres provinces du Canada (donc à l'exception du Québec) ou des 3 territoires. Ces immigrants sont nécessaires à la survie des communautés francophones hors Québec.

### QUEBEC/IMMIGRATION

## Nombre de certificats de sélection émis par le Québec en 2008

Pour sa part, le Québec a émis en 2008 43 352 Certificats de sélection du Québec (CSQ) dans la catégorie des immigrants économiques sur un objectif de 42 500. De façon plus précise, le Québec

a émis 3 075 CSQ pour l'Afrique subsaharienne, 4 879 pour l'Amérique du Nord, 3 355 pour l'Amérique Latine (partie Nord) et 1 047 pour l'Amérique Latine (partie Sud), 5 053 pour l'Asie, 4 347 pour l'Europe de l'Est, 7 444 pour l'Europe de l'Ouest, 6 373 pour le Maghreb et 7 779 pour le Moyen-Orient. Nous connaissons d'ici quelques jours (donc pour diffusion lors de notre prochaine parution), les chiffres attendus par région du monde pour l'année 2009.





## Modification des formulaires québécois

N e soyez pas surpris s'il vous est demandé de signer de nouveaux formulaires de demande de certificat de sélection du Québec. Le Québec a modifié la plupart de ses formulaires le 1er février 2009. Cependant, aucun dossier prêt à être traité n'a été bloqué à cause de ces nouveaux formulaires, le ministère acceptant les anciens durant encore quelque temps. Par contre, des instructions ont été données afin que nos clients qui n'avaient pas encore soumis leurs documents puissent signer les nouveaux formulaires, parmi lesquels figurent aussi la « déclaration des époux et conjoint de fait ». Les candidats à l'immigration auront par ailleurs un tout nouveau formulaire à signer, intégré à la demande de certificat de sélection du Québec, portant le titre de « Déclaration des valeurs communes » et faisant état notamment des valeurs importantes pour la province, dont la distinction entre le pouvoir politique et religieux, le principe de l'égalité homme-femme et la francophonie.

## Modification du barème des fonds de subsistance au fédéral

Le Canada a publié ses nouveaux barèmes de fonds de subsistance exigés de tout candidat à l'immigration économique, afin qu'il établisse la preuve qu'il aura les moyens de vivre au Canada durant les 6 premiers mois de son installation sur la base de ses propres économies. Cette légère hausse est ventilée comme suit :

Fonds requis pour 1 personne (donc le requérant principal seulement) :	10 833 \$
Fonds requis pour 2 personnes :	13 486 \$
Fonds requis pour 3 personnes :	16 580 \$
Fonds requis pour 4 personnes :	20 130 \$
Fonds requis pour 5 personnes :	22 831 \$
Fonds requis pour 6 personnes :	25 749 \$
Fonds requis pour 7 personnes ou plus :	28 668 \$

Cette nouvelle grille n'affecte pas nos clients destinés à la province du Québec, mais seule-

ment nos clients engagés dans une procédure fédérale (donc, dont l'issue impliquera une installation dans une des 9 autres provinces du Canada ou des 3 territoires).

## Modification de la grille d'équivalences des résultats obtenus au test de l'IELTS

**Voici la nouvelle grille de corrélation fédérale entre les résultats obtenus au test de l'IELTS et le pointage à attribuer à la grille de sélection**

Pour toutes les demandes reçues ou les bulletins de tests datés après le 28 novembre 2008, le fédéral a légèrement modifié la grille d'équivalences des résultats obtenus au test de l'IELTS pour tenir compte notamment des demies notations (0,5).

Encore une fois, ces modifications n'affectent que les candidats fédéraux et elles sont mineures. Un agent des visas aura également le droit d'appliquer cette nouvelle grille à des dossiers déposés avant le 28 novembre 2008, mais seulement si les résultats obtenus sont en faveur du candidat.

Sauf pour la maîtrise de l'écoute (ou l'aptitude de la compréhension) où les niveaux ont augmenté de 0,5 point, il sera plus facile pour les candidats à l'immigration d'aller chercher un niveau supérieur aux aptitudes de la lecture, de l'écriture et du parler où chacun des paliers a été diminué de 0,5 point.

## Les délais de traitement des trousse fédérales

Nous vous faisons rapport des délais statistiques que nous tenons entre le moment de dépôt du dossier de trousse fédérale et le moment où le visa est émis par le service des visas canadien (SVC). Attention ! il s'agit d'un délai moyen. Par conséquent, certains dossiers particuliers (*notamment les dossiers pour lesquels il a fallu introduire un ajout d'époux ou d'enfant, les dossiers des candidats qui ont dû attendre des casiers judiciaires de l'étranger, qui ont dû faire des examens médicaux supplémentaires ou des entrevues de sécurité*) ont été exclus du calcul statistique. ▶▶



Nous vous rappelons que par le terme de « trousse fédérale » nous entendons les dossiers des candidats sélectionnés par le Québec (donc qui ont reçu un certificat de sélection du Québec) et qui doivent finaliser leur demande d'immigration auprès des autorités fédérales (donc canadiennes) pour obtenir leur visa de résidence permanente.

**Un conseil :** Pour tous nos clients qui le peuvent, nous suggérons d'effectuer le paiement du Droit exigé pour la résidence permanente (DERP) en même temps que les frais gouvernementaux fédéraux. Dans bien des cas où le traitement de la trousse fédérale est rapide, le dossier est ralenti dans l'attente de ce paiement.

## Les délais enregistrés sont donc les suivants

**Pour nos clients roumains** (dont les trousse fédérales sont traitées par le SVC de Bucarest), les délais moyens que nous enregistrons se situent entre 5 et 6 mois. Plus exactement, l'accusé de réception est émis après un mois, les instructions médicales environ 2 mois plus tard, l'avis d'émission du visa suit un à deux mois plus tard, puis un mois supplémentaire maximum s'ajoute d'ici à la réception du passeport portant le visa de résidence permanente.

**Pour nos clients algériens et tunisiens** (dont les dossiers sont traités par le SVC Paris), les délais moyens sont de 9 à 12 mois entre le dépôt du dossier et l'arrivée du visa, soit à peu près 4 à 6 mois entre le dépôt du dossier et l'arrivée des instructions médicales, puis 3 à 6 mois entre le passage des examens médicaux et l'arrivée de l'avis d'émission du visa. Cependant, ces candidats doivent ajouter 2 mois supplémentaires pour que le visa leur parvienne s'ils ont choisi de recevoir leur passeport portant la vignette en Tunisie ou en Algérie.

**Pour nos clients français** (dont les dossiers sont traités par le SVC Paris), les délais moyens sont de l'ordre de 6 à 7 mois entre le dépôt de la trousse fédérale et le visa, nos clients allant le plus souvent récupérer directement leur passeport auprès du SVC Paris.

**Pour nos clients marocains**, un blitz de demandes de mise à jour des dossiers de trousse fédérale

semble avoir pour but de réduire les délais. Nous avons commencé à recevoir des demandes de mise à jour pour des trousse fédérales déposées au début de l'année 2008. Les délais pourraient donc être réduits autour de 18 mois, puisque les délais sont toujours de l'ordre de 2 à 6 mois entre le moment où nous répondons à la demande de mise à jour et la réception de l'avis d'émission du visa. Cependant, avant de vous en dire plus, nous préférons attendre de recevoir l'ensemble des demandes de mise à jour, qui arrivent chaque année par vague, puisque nous nous situons présentement au cœur même de cette vague.

**Pour nos clients africains subsahariens** pour lesquels le dossier de trousse fédérale a été déposé auprès du SVC Abidjan, les délais sont fluctuant en ce moment. Si l'accusé de réception arrive rapidement (environ un mois après le dépôt du dossier), les instructions médicales prennent de plus en plus de temps à arriver. Ainsi, nos clients doivent davantage s'enligner sur des délais allant de 11 à 16 mois pour le traitement complet de leur trousse fédérale. Il ne faut plus compter sur les anciens délais qui étaient de 6 à 8 mois, car cette réalité n'est plus la bonne.

**Pour nos clients africains subsahariens** pour lesquels le dossier de trousse fédérale a été déposé auprès du SVC Accra, nous sommes très heureux de pouvoir annoncer une réduction impressionnante des délais. Alors que les délais étaient traditionnellement de 24 mois, nous venons de finaliser un dossier en moins de 10 mois. Nous espérons que cette tendance se maintiendra.

**Pour nos clients qui résident au Canada** en tant que résident temporaire ou encore qui résident aux États-Unis, les délais du SVC Buffalo sont à la hausse. Tout comme pour le SVC Abidjan, l'accusé de réception arrive rapidement après le dépôt du dossier de trousse fédérale (dans les 30 jours). Les visites médicales arrivent environ 5 mois plus tard (pour les candidats qui n'ont pas eu à les passer avant l'envoi de leur dossier (procédure mise sur pied uniquement pour les candidats résident au Québec), tandis que l'avis d'émission du visa suit en principe dans les 3 mois. Il faut donc s'enligner sur des délais d'une durée de 9 à 10 mois, ce qui est long pour le SVC Buffalo qui nous a habitué à des délais extrêmement rapides de 5 mois. ●